

Mesurer les compétences à l'écrit et à l'oral des nouveaux migrants

Virginie Jourdan, Gérane Le Quentrec-Creven, Alice Mainguené *

L'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (*Elipa*), réalisée à trois reprises (en 2010, 2011 et 2013) porte sur les « nouveaux migrants » – à savoir les personnes originaires de pays tiers à l'Espace économique européen et à la Suisse qui ont obtenu en 2009 un premier titre de séjour pour une durée d'au moins un an. L'édition de 2013 apporte des données inédites sur leurs difficultés à l'oral et à l'écrit. Ces données permettent de comparer les compétences de ces nouveaux migrants à celles des autres immigrés et des non-immigrés évaluées dans l'enquête *Information et vie quotidienne (IVQ)* de 2011. La comparaison reste néanmoins délicate, du fait de différences méthodologiques entre les deux enquêtes.

Comparés aux autres immigrés, en particulier des pays tiers, et aux non-immigrés, les nouveaux migrants ont plus de difficultés extrêmes à l'oral ou à l'écrit : environ 17 % des nouveaux migrants n'ont pas pu réaliser les exercices à l'oral et 23 % à l'écrit, contre respectivement 12 % et 13 % des immigrés de pays tiers et moins de 1 % pour les non-immigrés. Les performances moindres des nouveaux migrants sont liées en partie à leurs caractéristiques sociodémographiques ; par exemple, arriver en France à un âge plus avancé que les immigrés est moins favorable à l'acquisition de compétences.

Les facteurs les plus fortement associés aux moindres performances des nouveaux migrants s'avèrent être, en tenant compte des effets de structure liés aux caractéristiques sociodémographiques, la faible aisance en français et l'apprentissage tardif ou l'absence d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Enfin, en utilisant la dimension longitudinale d'*Elipa*, il est possible d'estimer l'évolution des compétences des nouveaux migrants entre 2010 et 2013 : au cours des trois années suivant l'obtention de leur premier titre de séjour, au moins quatre nouveaux migrants sur dix connaissent une amélioration de leurs compétences à l'écrit et plus encore à l'oral.

Rappel :

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

Codes JEL : O15, C51, J24.

Mots clés : intégration, migrants, modélisation, *matching*, compétences.

* Virginie Jourdan, Gérane Le Quentrec-Creven et Alice Mainguené travaillaient au Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED - Ministère de l'Intérieur) au moment de la rédaction de cet article.

Les auteures remercient Gérard Bouvier pour toutes ses remarques, suggestions et relectures. Elles remercient également les rapporteurs anonymes, ainsi que Daniel Verger pour les avoir encouragées à réaliser ce travail.

Maîtriser les compétences utiles dans la vie quotidienne est un enjeu particulièrement important pour les « nouveaux migrants », à savoir les personnes originaires de pays tiers à l'Espace économique européen et à la Suisse ayant obtenu en 2009 un premier titre de séjour d'une durée d'au moins un an et souhaitant s'installer durablement en France. Leurs premières années sur le territoire français sont déterminantes à la fois pour la maîtrise de la langue française et pour les conditions de vie. Selon l'*Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa)*, les nouveaux migrants « maîtrisent de mieux en mieux le français au fil des années passées en France » et la plus grande amélioration se produit au cours des sept premières années de vie en France (Le Quentrec-Creven, 2011).

Dès le milieu des années 1960, des travaux empiriques dans le domaine de l'économie du langage s'intéressent aux déterminants des compétences linguistiques des individus et à leurs conséquences sur leur bien-être économique. Pour Chiswick et Miller (2014), cet intérêt résulte d'une conjonction entre trois facteurs : (a) une situation caractérisée par des flux croissants d'immigrants non anglophones aux États-Unis et au Canada, (b) l'existence de données permettant d'analyser le lien entre langue et résultats économiques dans le cadre de la théorie du capital humain (Becker, 1964) et (c) la montée de questionnements sur les déterminants de l'intégration des migrants à leur pays d'accueil. À partir des années 1980, dans le cadre de la théorie du capital humain, de nombreux travaux se concentrent plus particulièrement sur l'examen des liens entre compétences linguistiques et performances sur le marché du travail, notamment en termes de salaires (Carliner, 1981 ; Chiswick et Miller, 1992, 1995 ; Dustmann, 1994). Ces travaux, puis d'autres plus récents, montrent tous que les immigrés ayant la meilleure maîtrise de la langue du pays d'accueil ont des salaires plus élevés, et cela quelque soit le pays étudié (voir Chiswick et Miller, 2014, pour une revue plus complète). Si cette forte corrélation est observée en général, le traitement de l'endogénéité de la maîtrise de la langue reste toutefois problématique (Dustmann et Fabbri, 2003). D'autres travaux sur les migrations sont orientés vers le rôle de la langue dans les décisions de migration et le choix du pays de destination ; très tôt, ce choix a été analysé comme reposant sur une connaissance, au moins élémentaire, de la langue du pays de destination (Lee, 1966). Cette auto-sélection des migrants serait *a priori* favorable à leur intégration. Par exemple, dans

le cas de la France, on observe bien que les compétences linguistiques des migrants réfugiés sont moindres que celles d'autres catégories de migrants (Mounaouar, 2015 ; Jourdan, 2015). Cependant, à long terme, les performances sur le marché du travail ne se différencient guère entre migrants réfugiés et autres migrants (Akgüç, 2014). Par ailleurs, si les compétences dans la langue du pays d'accueil semblent expliquer en partie les différences d'accès aux emplois non déclassés ou qualifiés (Robin, 2012 ; Dumont Monso, 1995), elles ne semblent pas jouer sur la participation au marché du travail : les immigrants (*i.e.* les personnes vivant en France et nées étrangères à l'étranger) qui maîtrisent mal le français travaillent et occupent des emplois peu qualifiés (Monso et Gleizes, 2009 ; Bechichi *et al.*, 2016).

Les effets des compétences linguistiques ne se limitent pas à l'intégration économique. Par exemple, un faible niveau de compétence dans la langue est corrélé à un moindre accès aux soins (Coirier, 2014) et est presque rédhibitoire quand il s'agit d'obtenir la nationalité française (Bouvier et Coirier, 2016). Or l'acquisition de la citoyenneté joue un rôle majeur dans l'intégration – y compris économique – des immigrés (Fougère et Safi, 2005). À plus long terme, les compétences linguistiques des immigrés jouent sur la réussite scolaire (toutefois de façon moindre que le diplôme et la catégorie socio-professionnelle) de leurs enfants (Dos Santos et Wolff, 2011), signalant encore un enjeu en termes d'inclusion sociale de ces personnes.

Les enquêtes sur les nouveaux migrants sont assez rares, seuls les grands pays de migration en ont réalisé : l'Australie avec *LSIA (Longitudinal survey of immigrants to Australia)*¹, le Canada avec *Elic (Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada)*, les États-Unis avec *NIS (New immigrants survey)* et la Nouvelle-Zélande avec *LisNZ (Longitudinal immigration survey of New-Zealand)*. Aucune de ces enquêtes n'évalue les compétences des nouveaux migrants en littérature ou numératie. Dans toutes (sauf *NIS*) la mesure des compétences dans la ou les langues du pays d'accueil repose sur l'auto-évaluation des enquêtés.

En France, jusqu'à récemment, il n'était pas possible de mesurer les compétences des

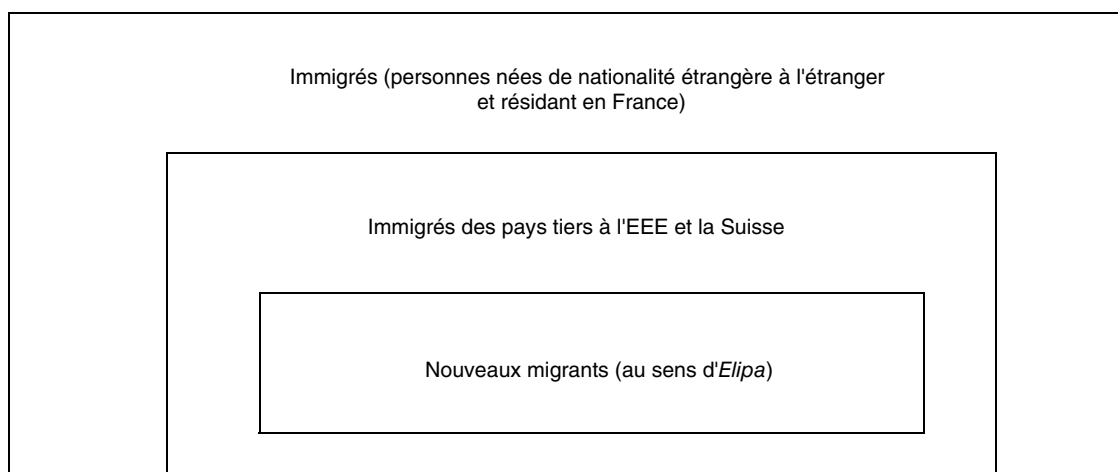
1. Depuis 2013, une nouvelle enquête longitudinale est en cours, *Building a New Life in Australia (BNLA)*, auprès des réfugiés récemment admis. Ils seront interrogés chaque année jusqu'en 2018.

nouveaux migrants. L'enquête *Trajectoires et origines (TeO)*, collectée en 2008, s'intéresse particulièrement aux trajectoires sociales et aux conditions de vie des immigrés et de leurs descendants (Beauchemin *et al.*, 2010). Les personnes immigrées y sont interrogées sur leur connaissance du français au moment de leur arrivée en France et au moment de l'enquête. *TeO*, qui surreprésente les immigrés (et les descendants d'immigrés), permet d'établir un ensemble d'indicateurs en population générale mais pas pour les nouveaux migrants. En effet, l'enquête dispose de trop peu d'observations sur ces derniers. *L'Enquête longitudinale*

sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), menée en trois vagues (2010, 2011, 2013) est quant à elle la première enquête nationale qui permet d'isoler les nouveaux migrants (figure I et encadré 1). *Elipa* comporte aussi des variables sur la maîtrise du français auto-évaluée par les nouveaux migrants². Dans l'édition de 2010,

2. Dans cet article, on tient compte des appellations propres à chaque enquête : « nouveaux migrants » (qui sont aussi des immigrés) fait référence à *Elipa* alors que « immigrés » (dont immigrés des pays tiers) et « non-immigrés » font référence à *IVQ* (qui ne distingue pas les nouveaux migrants). D'une manière générale, un immigré est une personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France.

Figure I
La catégorie *Elipa* des nouveaux migrants relativement aux catégories *IVQ* d'immigrés



Note : *Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants - Elipa* et enquête *Information et vie quotidienne - IVQ*.

Encadré 1

**L'ENQUÊTE LONGITUDINALE SUR L'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS – ELIPA :
UNE ENQUÊTE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES NOUVEAUX MIGRANTS**

Elipa est une enquête longitudinale en trois vagues 2010, 2011 et 2013 : elle vise à connaître le parcours d'intégration des migrants ayant obtenu en 2009 un premier titre de séjour d'au moins un an et souhaitant s'installer durablement en France. Le parcours d'intégration est appréhendé avec le parcours administratif, l'insertion professionnelle, l'acquisition de la langue française et les conditions de vie, y compris en termes de logement. Cette enquête, coordonnée par le Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) – le service statistique ministériel dédié à l'immigration au sein du ministère de l'Intérieur – permet également d'évaluer le dispositif d'accueil des migrants en France via le contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Le CAI est un contrat conclu entre l'État français et le nouvel arrivant : l'État accompagne

le nouveau migrant en lui proposant différentes formations ; en contrepartie, l'étranger s'engage à suivre ces formations pour favoriser son autonomie et son insertion dans la société française. Mis en place en 2003 et devenu obligatoire en 2007 (Régnard, Domergue, 2011), le CAI comprend une demi-journée d'accueil, une journée de formation civique et une journée de formation « Vivre en France ». Selon les besoins, il propose également une formation linguistique pouvant aller jusqu'à 400 heures (Le Quentrec-Creven, 2014a), un bilan de compétences professionnelles et éventuellement un accompagnement social. Il concerne les personnes d'au moins 16 ans, originaires d'un pays hors Espace économique européen (EEE) et la Suisse. Suite à la loi relative au droit des étrangers en France, promulguée le 7 mars 2016, qui a réformé la politique



Encadré 1 (suite)

d'accueil et d'intégration des étrangers admis pour la première fois au séjour en France, le CAI est remplacé par le CIR (Contrat d'intégration républicaine) à compter du 1^{er} juillet 2016. La signature du CIR n'est pas obligatoire pour les bénéficiaires de la protection internationale dont le séjour découle de leur qualité de réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, mais le CIR leur est ouvert et proposé. L'étranger bénéficie d'un entretien personnalisé au cours duquel sont prescrites la formation civique obligatoire (afin notamment de mieux s'approprier les valeurs de la République et de la société française) et une formation linguistique pour les personnes n'atteignant pas le niveau A1 du cadre européen de référence pour les langues.

L'enquête interroge les signataires du CAI de 18 ans ou plus et est représentative des 97 736 signataires en 2009. Ce sont essentiellement des personnes venues dans le cadre de la migration familiale, des réfugiés et des migrants professionnels. La migration familiale comprend les rubriques : « famille de Français », qui regroupe les conjoints de Français, les parents d'enfants français, ainsi que les enfants étrangers d'un ressortissant français ou à charge de Français et les ascendants à charge d'un Français ou de son conjoint ; « regroupement familial », qui est la procédure permettant au ressortissant étranger régulièrement installé en France d'être rejoint, sous réserve de remplir certaines conditions (de logement et de ressources notamment) par les membres de sa famille (son conjoint et ses enfants mineurs) ; et « Liens personnels et familiaux », qui regroupe les étrangers n'entrant dans aucune autre catégorie de l'immigration familiale mais dont les liens privés en France sont tels que le refus d'autoriser leur séjour porterait à leur droit au respect de la vie privée et familiale (tel que garanti par la convention européenne des droits de l'Homme et des libertés

fondamentales ainsi que par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) une atteinte disproportionnée au regard des motifs de refus. Le champ de l'enquête – les signataires du CAI de 18 ans ou plus – diffère de celui couvert par les 191 233 premiers titres de séjour délivrés en 2009 : il ne comprend pas les étrangers qui s'installent temporairement en France telles que les personnes détenant une carte « étudiant », les travailleurs temporaires dont les saisonniers (Domergue, Jourdan, 2012a). Enfin, au-delà de ces différences, les deux champs ne comprennent pas les demandeurs d'asile qui ne détiennent pas de titre de séjour. L'enquête s'est déroulée dans quatre régions : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Alsace. Alors qu'elles regroupent 66 % des signataires du CAI, l'enquête est bien représentative de la France métropolitaine. Les personnes interrogées sont enquêtées par des enquêteurs bilingues et ont eu la possibilité de choisir entre 14 langues d'enquête (13 langues étrangères plus le français), qui couvrent 93 % des signataires du CAI. Les 13 langues étrangères sont l'albanais, l'anglais, l'arabe-berbère, le bengali, le chinois, l'espagnol, le russe, le serbe, le soninké, le tamoul, le thaï, le turc et le vietnamien. Dès la deuxième vague de l'enquête, en 2011, l'albanais était abandonné en raison d'un trop faible nombre de personnes interrogées dans cette langue.

En 2010, 6 107 personnes ont été interrogées en face-à-face pour la première vague d'*Elipa*. Lors de la deuxième vague, en 2011, 4 756 des 6 107 personnes ont répondu, soit un taux de réponse de 78 % (Domergue et Jourdan, 2012b). Enfin, en 2013, 3 573 parmi les 4 756 personnes ont répondu, soit un taux de réponse de 59 % des répondants de la 1^{re} vague (Bouvier et Jourdan, 2014 ; Bouvier, Domergue et Jourdan, 2015) (voir tableau).

Tableau
Taux de réponse par niveau d'aisance en français

Aisance en français	En effectifs	En %
Faible		
Vague 1	939	100
Vague 2	723	77
Vague 3	507	54
Moyenne		
Vague 1	2 224	100
Vague 2	1 706	77
Vague 3	1 300	59
Fluide		
Vague 1	2 944	100
Vague 2	2 327	79
Vague 3	1 766	60
Ensemble		
Vague 1	6 107	100
Vague 2	4 756	78
Vague 3	3 573	59

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, vague 1 (2010), vague 2 (2011) et vague 3 (2013).



une question sur l'aisance à l'oral ainsi que trois questions sur l'aisance dans des situations ponctuelles et concrètes de la vie de tous les jours sont posées. En 2011, de nouvelles questions sur l'aisance à l'écrit et en lecture sont ajoutées. À partir de ces questions, trois indicateurs d'aisance en français sont construits (encadré 2).

Ces indicateurs basés sur des auto-évaluations ne sont pas suffisants pour évaluer les compétences

des nouveaux migrants. Leur simplicité est un avantage mais, à niveau de français identique, les réponses données sont susceptibles d'être différentes selon le vécu ou les besoins au quotidien de la personne interrogée. Degorre et Murat (2009) ont montré que les mesures basées sur ce type d'auto-évaluation tendaient à sous-estimer le nombre de personnes en difficulté. C'est pourquoi la mesure objective des compétences des adultes était l'un des principaux objectifs de

Encadré 1 (suite)

La comparaison avec l'enquête *IVQ* se fonde sur la troisième et dernière vague d'*Elipa*, c'est-à-dire les personnes qui ont répondu aux trois vagues de l'enquête. On peut supposer que cette population a, en moyenne, de meilleures performances que celles qui n'ont plus répondu à la vague 2 ou à la vague 3. En effet, différents travaux montrent que l'attrition concerne davantage les personnes avec une faible aisance en

français, qui ont plus tendance à sortir du champ de l'enquête à l'issue de la vague 3, en repartant dans leur pays d'origine notamment (Bouvier, Domergue et Jourdan, 2015). Cependant, les taux de réponse par niveau d'aisance en français restent assez proches dans les trois vagues, même si l'on constate un léger décrochage entre les vagues 2 et 3. Nous considérons ainsi que l'effet de l'attrition est assez restreint.

Encadré 2

CONSTRUCTION DE TROIS INDICATEURS D'AISANCE EN FRANÇAIS DANS L'ENQUÊTE *ELIPA*

En 2010, pour la première vague de l'enquête *Elipa*, les nouveaux migrants évaluent eux-mêmes leur niveau de français. Il leur est demandé s'ils parlent très bien, plutôt bien, pas très bien ou peu ou pas du tout le français, sachant que cette question peut leur être posée dans une autre langue. En complément, les nouveaux migrants déclarent s'ils ont ou non des difficultés à téléphoner pour prendre rendez-vous avec un médecin ou obtenir un renseignement, à demander leur chemin dans la rue ou encore à écrire seuls une lettre en français ou remplir un document administratif. Les modalités de réponse proposées sont : « toujours », « parfois », « ça ne pose pas de difficultés » et « ça n'arrive jamais ».

Un premier score d'aisance en français, compris entre zéro et huit, est construit à partir de ces quatre questions (Le Quentrec-Creven, 2011). La personne interrogée est dite avoir une aisance faible si son score est compris entre zéro et quatre, une aisance moyenne avec un score de cinq à sept points et une aisance fluide si le score est égal à huit. Cet indicateur peut être établi pour les trois années d'enquête d'*Elipa*. Il a toutefois le défaut de ne pas tenir compte de l'aisance à l'écrit et en lecture en français des nouveaux migrants.

En 2011 et 2013, quelques questions sont ajoutées. D'une part, de nouvelles questions d'autoévaluation en français concernent également la lecture ou l'écriture du français. D'autre part, aux nouveaux migrants

qui pensent avoir un mauvais niveau de français à l'oral, à l'écrit ou en lecture (réponses « pas très bien » et « peu ou pas du tout »), il est demandé si cela les gêne dans la vie de tous les jours.

Globalement, en 2011, 74 % des nouveaux migrants déclarent parler bien ou très bien le français. Parmi ceux qui déclarent ne pas le parler très bien voire peu ou pas du tout, 85 % se sentent gênés au quotidien. On comprend ici tout l'enjeu de la question linguistique pour les nouveaux migrants.

À partir des trois questions d'aisance, à l'écrit, à la lecture et à l'oral, en français, un deuxième score d'aisance est construit, compris entre zéro et six. L'aisance dans ces trois domaines est faible lorsque le score est inférieur ou égal à un, moyenne si le score est compris entre deux et cinq et l'aisance est dite fluide si le score vaut six. Les questions d'aisance en français à l'écrit et en lecture n'intervenant qu'à partir de la deuxième vague, cet indicateur n'est disponible que pour les années 2011 et 2013.

Pour la troisième et dernière vague, le premier ainsi que le deuxième score d'aisance sont calculables. Par ailleurs, trois questions rétrospectives d'autoévaluation à l'écrit, à l'oral et en lecture en français au moment de l'arrivée en France du nouveau migrant sont posées. À partir de ces questions, un troisième score d'aisance en français est créé. Il correspond à l'aisance au moment de l'arrivée en France.

l'enquête *IVQ*. La taille de l'échantillon d'*IVQ* 2011 permet de comparer les compétences des immigrés (1 396 observations) à celles des non-immigrés (12 033). De premiers résultats montrent que les immigrés sont plus souvent en difficulté à l'écrit, à l'oral et en numératie que les non-immigrés (Le Quentrec-Creven, 2014b, 2014c).

Au niveau international, le programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (*PIAAC*) 2011-2012 de l'OCDE, mené dans 24 pays, vise également à mesurer objectivement les facultés cognitives et les compétences liées au monde du travail (OCDE, 2013). Contrairement à *IVQ* qui vise à saisir les compétences de la vie quotidienne et à s'éloigner de situations scolaires, il s'inspire de travaux réalisés auprès d'élèves³. Selon l'échantillon français de *PIAAC*, les résultats en littératie des personnes nées à l'étranger apparaissent globalement moins bons que ceux des personnes nées en France (OCDE, 2014). Les compétences mesurées dans *PIAAC*, qui ne concernent pas seulement la compréhension orale ou écrite mais aussi les capacités à utiliser les technologies de l'information et de la communication, sont difficilement comparables à celles mesurées dans *IVQ* (voir Jonas *et al.* (2013)).

Ni *IVQ* ni *PIAAC* ne permettent de documenter les compétences à l'écrit et à l'oral des immigrés à leur arrivée en France. L'enquête *Elipa* comble cette lacune. En 2013, à l'occasion de la troisième et dernière interrogation, elle reprend certains des exercices de l'enquête *IVQ* 2011. L'objectif de cet ajout est de disposer de mesures objectives des compétences des nouveaux migrants et de permettre la comparaison de leurs performances à celles de populations plus larges telles que les immigrés et les non-immigrés.

Notre article mobilise ces deux sources pour comparer les compétences à l'écrit et à l'oral des nouveaux migrants de l'enquête *Elipa* 2013 à celles des immigrés et des non-immigrés de l'enquête *IVQ* 2011. Dans un premier temps, nous tentons d'évaluer dans quelle mesure les performances mesurées à partir de ces deux sources sont comparables, en isolant deux populations aux caractéristiques similaires et en mesurant leurs performances linguistiques. Puis nous décrivons les différences de caractéristiques sociodémographiques de ces populations, notamment celles qui sont spécifiques aux immigrés afin d'évaluer les effets respectifs de ces effets de structure sur les performances.

Dans un second temps, une analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet de mettre en évidence les principaux déterminants socio-démographiques des compétences à l'écrit et à l'oral des nouveaux migrants, avec une attention particulière portée aux facteurs associés aux extrémités des échelles de performances (les difficultés extrêmes d'une part et l'absence ou la quasi-absence de difficultés d'autre part). Dans un troisième temps, nous réalisons une estimation de l'évolution des compétences des nouveaux migrants entre 2010 et 2013 en nous appuyant sur les caractéristiques personnelles particulières des nouveaux migrants et à partir d'autres informations disponibles dans l'enquête *Elipa*.

Une comparaison délicate entre nouveaux migrants, immigrés et non-immigrés

La comparaison des compétences des nouveaux migrants avec celles des immigrés et des non-immigrés est possible avec *Elipa* et *IVQ*, mais elle n'en est pas moins délicate. Le principal pivot de cette comparaison est un indicateur, le « profil de performance », défini par les scores à l'écrit et à l'oral obtenus dans les exercices de l'enquête *IVQ* 2011 (Jonas, 2012 ; Murat et Rocher, 2009) : les personnes ayant de trop grandes difficultés à l'oral ou à l'écrit pour réaliser les exercices sont dites en « extrêmes difficultés » (exercice impossible) ; les autres sont dites en « graves difficultés » si elles ont moins de 40 % de réussite aux exercices ; en « fortes difficultés » entre 40 et moins de 60 % de réussite ; en « difficultés partielles » de 60 à moins de 80 % de réussite ; celles ayant au moins 80 % de réussite sont considérées comme n'ayant pas (ou peu) de difficultés. Afin de comparer les performances des nouveaux migrants (issus des pays tiers à l'EEE et la Suisse), plusieurs sous-populations sont étudiées dans l'enquête *IVQ* : les non-immigrés, les immigrés et, parmi ces derniers, les immigrés des pays tiers à l'EEE et la Suisse, afin de se rapprocher du champ de l'enquête *Elipa*.

Toutefois, la comparaison des performances des nouveaux migrants à partir d'*Elipa* à celles de l'ensemble des immigrés et des non-immigrés à partir d'*IVQ* a ses limites. Les exercices permettant de mesurer les compétences sont identiques dans les deux enquêtes, mais ces dernières, construites dans des perspectives

3. L'enquête internationale Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), qui interroge les élèves de 15 ans.

différentes (mesure des compétences pour *IVQ*, parcours d'intégration des nouveaux migrants pour *Elipa*), portent sur des champs différents et mettent en œuvre des protocoles différents (encadré 3).

Pour quantifier les effets de protocole sur la mesure des compétences avec un champ commun à *Elipa* et *IVQ*, l'idéal aurait été de disposer d'un groupe de personnes interrogées dans les deux enquêtes. Comme ce groupe n'existe pas, on cherche à sélectionner des observations qui se ressemblent suffisamment au sein des deux enquêtes, c'est-à-dire issues d'un même champ et ayant des caractéristiques sociodémographiques communes (Jourdan, Le Quentrec-Creven et Mainguené, 2014). Pour

obtenir des populations aussi comparables que possible, on utilise – notamment pour des raisons d'effectifs – une méthode de *matching*, habituellement employée pour l'évaluation de politiques publiques (Givord, 2010).

Dans une première phase, le champ commun, à l'intersection des champs de ces deux enquêtes, est tel que les personnes doivent être âgées de 20 à 65 ans, immigrées en provenance d'un pays hors EEE et Suisse, présentes en France depuis au moins 3 ans, vivant dans un ménage ordinaire et avoir répondu à l'enquête *Elipa* en français. Les observations pour lesquelles on ne dispose pas de toute l'information nécessaire sont exclues. Par ailleurs, seules les personnes en France depuis moins de dix ans ont été prises

Encadré 3

LES DIFFÉRENCES DE CHAMP ET DE PROTOCOLE D'ENQUÊTE ENTRE *ELIPA* ET *IVQ*

En termes de champ, les deux enquêtes diffèrent en particulier sur les types de logement enquêtés

(tableau a), l'enquête *Elipa* incluant les logements collectifs (Jourdan, 2012, 2014a).

Tableau a

Comparaison des champs d'enquêtes entre *IVQ* 2011 et *Elipa* 2013

	<i>IVQ</i> 2011	<i>Elipa</i> 2013
Nombre de répondants	13 763, dont 13 429 d'au moins 18 ans	3 573
Populations représentées	non-immigrés, immigrés	nouveaux migrants
Période de collecte	octobre 2011 - janvier 2012	mi-mars à mi-juin 2013
Âge révolu des personnes interrogées	16-65 ans	20 ans et plus
Durée de présence en France	tous	3 ans ou plus
Langue(s) de passation	français uniquement	français + 12 langues étrangères
Logement	ménages ordinaires	ménages ordinaires et non ordinaires

Champ : France métropolitaine.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (*Elipa*), *DSED*, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (*IVQ*), *Insee*, 2011.

En termes de protocole, seuls les exercices relevant de la compréhension orale et de la compréhension d'un texte simple à l'écrit sont intégrés dans l'enquête *Elipa*. Autrement dit, l'enquête ne mesure pas les compétences en numératie, en lecture de mots et en production de mots écrits (tableau b). En outre, en raison de la moindre maîtrise du français des nouveaux migrants, les exercices sélectionnés ciblent prioritairement les personnes en difficultés et les exercices simples du module ANLCI (module de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) de l'enquête *IVQ*. Le premier exercice porte sur un bulletin d'informations et permet la mesure de performance en compréhension orale. Toutes les personnes enquêtées y ont répondu

dans les deux enquêtes. Le score en compréhension orale calculé dans chaque enquête est ainsi directement comparable. Le deuxième exercice, qui évalue la compréhension écrite, porte sur un texte court d'une jaquette d'un CD de musique. Le calcul du score est plus complexe dans la mesure où, suite à un certain nombre de filtres, toutes les personnes interrogées dans *IVQ* ne passent pas cet exercice et sont automatiquement codées en « pas de difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit ». Pour que les deux indicateurs soient comparables, le score de l'enquête *IVQ* fusionne cette dernière modalité et la modalité « 80 – 100 % de réussite » en une seule modalité : « au moins 80 % de réussite ».



en compte (les personnes en France depuis dix ans ou plus étant peu représentées dans *Elipa*)⁴. On obtient ainsi 1 761 observations dans *Elipa* et 185 dans *IVQ*.

La deuxième phase, celle de l'appariement proprement dit, correspond à la construction d'un échantillon stratifié. On cherche un juste équilibre entre des personnes appariées aussi ressemblantes que possible (d'où un nombre important de strates) et un nombre limité de strates vides afin que les résultats soient robustes. Les deux sous-populations sont construites de façon à être comparables sur les caractéristiques suivantes : le sexe (homme, femme) ; la tranche d'âge (20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 ans ou plus) ; le statut d'activité (actif ou inactif) ; le diplôme (jamais scolarisé, sans diplôme-CEP, BEP-CAP-BEP-Baccalauréat, diplôme du supérieur) et la langue parlée pendant l'enfance (français – au moins en partie – *versus* une autre langue).

Ce choix de caractéristiques a reposé sur deux critères : leur lien avec les performances écrites

et orales (dans *IVQ* comme dans *Elipa*) et des distributions différentes dans la population d'*Elipa* et dans celle d'*IVQ*. La langue parlée pendant l'enfance est d'autant plus intéressante qu'elle apparaît comme plus déterminante de l'aisance en français des nouveaux migrants que la nationalité (Le Quentrec-Creven, 2011). Le motif d'admission au séjour en France n'étant pas renseigné dans *IVQ*, ce critère n'a pu être retenu bien qu'il soit un déterminant des performances des nouveaux migrants. Une fois toutes les caractéristiques croisées, on obtient alors 96 strates théoriques et 47 strates effectives (*i.e.* où il y a des observations à la fois dans *Elipa* et *IVQ*). Il s'agit ensuite de tirer un échantillon stratifié de 185 individus parmi 1 463⁵ dans *Elipa* (annexe 1) comparables (ou tout

4. En outre, ces personnes en France depuis longtemps ne sont pas la cible prioritaire de nos travaux, centrés sur les nouveaux migrants.

5. Il y a 47 strates effectives, c'est-à-dire des strates pour lesquelles il y a des observations dans les deux enquêtes. Il y a aussi des strates pour lesquelles on a des observations dans *Elipa* mais pas dans *IVQ*. Dans ce cas, on est obligé de « retirer » les individus *Elipa*, on passe donc de 1 761 à 1 463 observations dans *Elipa*.

Encadré 3 (suite)

Par ailleurs, une autre grande différence est la langue d'enquête. Dans l'enquête *Elipa*, 13 langues d'enquête étaient proposées et un peu moins de trois personnes sur dix sont interrogées dans une langue étrangère, alors que dans *IVQ*, les personnes ont été interrogées en français uniquement. Un protocole spécifique a donc été mis en place pour le module de compétences dans l'enquête *Elipa*. Comme pour l'enquête *IVQ*, il est primordial que l'enquêté comprenne et s'approprie l'exercice. Les enquêteurs bilingues ont systématiquement indiqué les

instructions de l'exercice dans la langue d'origine de l'enquêté. En revanche, l'ensemble des questions et, le cas échéant, des réponses proposées sont lues en français. De fait, plus qu'une mesure de compétences, l'enquête *Elipa* mesure aussi indirectement la maîtrise de la langue française. En effet, un nouveau migrant qui ne parle pas du tout le français ne sera très probablement pas en mesure de répondre aux différents exercices alors même qu'il en serait peut-être capable si l'exercice avait été proposé dans sa langue maternelle.

Tableau b
Comparaison des protocoles d'enquêtes entre *IVQ* 2011 et *Elipa* 2013

	<i>IVQ</i> 2011	<i>Elipa</i> 2013
Mode de questionnement	face-à-face	face-à-face
Compétences évaluées	- écrit : lecture de mots, production de mots écrits, compréhension d'un texte simple - oral - numératie	- écrit : compréhension d'un texte simple - oral
Positionnement des exercices	au début de l'enquête	au milieu de l'enquête
Langue du module sur les compétences	français uniquement	- instructions : une des 13 langues d'enquête - questions (et réponses proposées) : français uniquement

Champ : France métropolitaine.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (*Elipa*), *DSED*, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (*IVQ*), *Insee*, 2011.

du moins, les plus comparables possibles) aux 185 observations d'IVQ.

Sur la base de cet appariement, les personnes interrogées dans *Elipa* présentent de meilleures performances, à l'oral comme à l'écrit, que celles interrogées dans *IVQ* (tableau 1) : 33 % des individus *Elipa* du *matching* ont de bonnes performances à l'oral dans *Elipa*, contre 16 % des individus *IVQ*. Ces chiffres sont respectivement de 45 % et 35 % pour la compréhension écrite. En termes de précision, sur 100 échantillons alternatifs, tous présentent de meilleures performances pour les personnes interrogées dans *Elipa*. En moyenne, la part des individus *Elipa* avec de bonnes performances à l'oral est de 33 %, avec un minimum de 27 % et un maximum de 41 %, et à l'écrit de 47 %, avec un minimum de 41 % et un maximum de 55 %. Ce constat de meilleures performances dans *Elipa* se vérifie également quel que soit l'ordre d'introduction des variables pour réaliser la stratification de l'échantillon, ou encore si l'on ajoute des variables comme la nationalité. Ainsi, la différence de performances entre *Elipa* et *IVQ* dans cet exercice de *matching* semble robuste.

Toutefois, cette différence souffre de deux biais.

D'une part, les deux populations sont comparables mais ne sont semblables que pour les critères sélectionnés pour la constitution des strates, pas pour d'autres caractéristiques non contrôlées (par exemple, la nationalité). Dans la population du *matching* issue d'*IVQ*, 32 personnes sur 185 sont françaises par acquisition. C'est le cas de 3 personnes sur les 185 de la population du *matching* issue d'*Elipa*. Or, globalement, les immigrés des pays tiers ayant acquis la nationalité française ont de meilleures performances à l'écrit et à l'oral que l'ensemble des immigrés des pays tiers. Ainsi, en tenant compte de cette différence entre les deux populations du *matching*, l'écart de performances entre *IVQ* et *Elipa* devrait être plus important.

D'autre part, on ne peut éliminer des effets de protocole : les exercices qui mesurent les performances ne sont pas tout à fait les mêmes et ne sont pas proposés au même moment de l'entretien dans les deux enquêtes. Or, généralement, le protocole d'enquête influence la mesure (Bouvier et Jugnot, 2014). En outre, les enquêteurs d'*IVQ* n'ont pas eu à gérer l'alternance des

Tableau 1
Performances des « populations » *IVQ* et *Elipa* après *matching*

A- En compréhension orale

En %

Profil de performances	<i>IVQ-matching</i>	<i>Elipa-matching</i>
Extrêmes difficultés, exercice impossible	11	3
Graves difficultés, de 0 à 40 % de réussite	19	13
Difficultés fortes, entre 40 et 60 % de réussite	25	20
Difficultés partielles, entre 60 et 80 % de réussite	29	31
Pas ou peu de difficultés, plus de 80% de réussite	16	33
Ensemble	100	100

B- En compréhension écrite

En %

Profil de performances	<i>IVQ-matching</i>	<i>Elipa-matching</i>
Extrêmes difficultés, exercice impossible	12	7
Graves difficultés, de 0 à 40 % de réussite	24	7
Difficultés fortes, entre 40 et 60 % de réussite	16	11
Difficultés partielles, entre 60 et 80 % de réussite	13	30
Pas ou peu de difficultés, plus de 80% de réussite	35	45
Ensemble	100	100

Note : il s'agit de pourcentages sans pondération.

Lecture : à populations comparables, 11 % des personnes interrogées dans l'enquête *IVQ* n'ont pas pu passer les exercices de compréhension orale.

Champ : France métropolitaine. Matching : personnes de 20 à 65 ans, immigrées en provenance des pays tiers à l'EEE et à la Suisse, présentes en France depuis au moins 3 ans et au plus 9 ans, vivant en ménages ordinaires et ayant répondu à l'enquête en français (statut d'activité, nationalité, durée de présence en France et diplôme connus).

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (*Elipa*), *DSED*, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (*IVQ*), *Insee*, 2011.

langues de passation du questionnaire, contrairement à ceux d'*Elipa* qui permettait l'interrogation dans une langue étrangère. Dans certains cas, des personnes ont été interrogées dans leur langue d'origine alors même qu'elles auraient pu être interrogées en français. Le fait de ne pas inclure ces personnes dans ce premier *matching* peut influencer à la hausse les résultats de l'enquête *Elipa*.

Si l'on reconduit l'analyse en tenant compte cette fois-ci des personnes interrogées en langue étrangère, la part des personnes ayant plus de 80 % de réussite (donc considérées comme ayant peu de difficultés) diminue dans *Elipa*, tout en restant supérieure à celle de l'enquête *IVQ* : 26 % à l'oral et 38 % à l'écrit. Les résultats de ce deuxième *matching* rejoignent ceux du premier : à populations aussi comparables que possible, les personnes interrogées dans *Elipa* ont de meilleures performances que celles interrogées dans *IVQ*, mais l'écart est ici plus faible. Autrement dit, dans *Elipa*, la langue de passation du questionnaire est un moyen de détecter des personnes en difficulté (qui n'existe pas dans *IVQ*).

Ces exercices de *matching* mettent en évidence que les écarts entre l'ensemble des nouveaux migrants de l'enquête *Elipa* et les immigrés des pays tiers de l'enquête *IVQ* sont en fait un peu plus prononcés que ceux mesurés directement à partir des enquêtes, sans que l'on puisse déterminer exactement si les performances sont surestimées dans *Elipa* ou sous-estimées dans *IVQ*. Les écarts de performance mesurés par la suite entre les populations issues d'*Elipa* et d'*IVQ* constitueront donc des écarts minimums.

Les nouveaux migrants ont de plus grandes difficultés à l'écrit et à l'oral que l'ensemble des immigrés

La comparaison des performances à l'écrit et à l'oral fait apparaître, sans surprise, que la part des personnes en extrêmes difficultés parmi les non-immigrés est quasi-nulle mais surtout que les nouveaux migrants rencontrent bien plus fréquemment des difficultés en compréhension orale et écrite que les autres immigrés (tableau 2). Ainsi, que ce soit à l'écrit ou à l'oral, un peu plus de 10 % des immigrés, qu'ils

Tableau 2
Performances à l'écrit et à l'oral selon le lien à la migration

A- En compréhension orale

En %

Profil de performances	Non-immigrés*	Immigrés*	Immigrés des pays tiers*	Nouveaux migrants**
Extrêmes difficultés, exercice impossible	0	11	12	17
Graves difficultés, de 0 à 40 % de réussite	3	12	13	12
Difficultés fortes, entre 40 et 60 % de réussite	10	20	22	19
Difficultés partielles, entre 60 et 80 % de réussite	29	31	31	27
Pas ou peu de difficultés, plus de 80% de réussite	58	26	22	25
Ensemble	100	100	100	100

B- En compréhension écrite

En %

Profil de performances	Non-immigrés*	Immigrés*	Immigrés des pays tiers*	Nouveaux migrants**
Extrêmes difficultés, exercice impossible	0	11	13	23
Graves difficultés, de 0 à 40 % de réussite	3	15	17	7
Difficultés fortes, entre 40 et 60 % de réussite	3	12	13	10
Difficultés partielles, entre 60 et 80 % de réussite	6	10	11	21
Pas ou peu de difficultés, plus de 80% de réussite	88	52	46	39
Ensemble	100	100	100	100

Note : * les performances des non-immigrés, des immigrés et des immigrés des pays tiers sont issues d'*IVQ* ; ** celles des nouveaux migrants sont issues d'*Elipa*.

Lecture : 17 % des nouveaux migrants ont rencontré des difficultés extrêmes et n'ont pas pu réaliser l'exercice de compréhension orale.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (*Elipa*), *DSED*, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (*IVQ*), *Insee*, 2011.

soient originaires des pays tiers ou non, n'ont pas pu réaliser les exercices. Et parmi les nouveaux migrants, 17 % se trouvent en extrême difficulté en compréhension orale et 23 % en compréhension écrite.

À l'autre extrémité de l'échelle des performances, la part des nouveaux migrants n'ayant pas ou peu de difficultés (bonnes performances) est plus importante pour la compréhension écrite que pour la compréhension orale. S'ils parviennent plus fréquemment à réaliser un exercice à l'oral, la part ayant des performances médiocres (entre 0 et 60 % de réussite) est nettement plus élevée à l'oral (31 %) qu'à l'écrit (17 %). Cette « hiérarchie » entre l'oral et l'écrit s'observe également pour les immigrés et les non-immigrés ; mais les performances des nouveaux migrants restent bien en-deçà de celles des non-immigrés, parmi lesquels la part des personnes ayant de bonnes performances est de plus du double de celle observée parmi les nouveaux migrants, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Des effets de structure

Pour mieux comprendre les écarts de performance, il faut comprendre les effets de structure relatifs aux caractéristiques sociodémographiques. Les premières statistiques descriptives montrent que le lien à la migration est important pour comprendre les performances orales et écrites. Mais les écarts importants de performances entre les non-immigrés, les immigrés, dont les immigrés des pays tiers, et les nouveaux migrants vont de pair avec de fortes disparités des structures notamment par âge, diplôme et statut d'activité de ces quatre populations (Insee, 2012). En revanche, la proportion de femmes est proche de 50 % dans les quatre populations (Jourdan, 2011).

Les nouveaux migrants sont ainsi plus jeunes : 31 % ont entre 18 et 29 ans et 42 % ont entre 30 et 39 ans, contre respectivement 26 % et 19 % pour les non-immigrés (tableau 3). Ils sont aussi plus fréquemment sans diplôme que les non-immigrés et légèrement moins souvent diplômés du

Tableau 3
Caractéristiques sociodémographiques communes aux différentes catégories d'immigrés influençant leurs performances

En %

	Non-immigrés*	Immigrés*	Immigrés des pays tiers*	Nouveaux migrants**
Sexe				
Hommes	49	46	46	48
Femmes	51	54	54	52
Groupe d'âges				
18-29 ans	26	16	18	31
30-39 ans	19	24	27	42
40-49 ans	23	27	27	20
50 ans et plus	32	33	28	7
Diplôme le plus élevé obtenu				
Études en cours	7	4	5	4
Aucun diplôme ou primaire	25	51	52	45
Secondaire	44	28	28	30
Supérieur	24	17	15	21
Situation sur le marché du travail				
En emploi	67	59	57	61
Au chômage	8	11	13	16
Au foyer	4	16	18	16
En études	7	4	5	4
Autres inactifs	14	10	7	3

Note : * les performances des non-immigrés, des immigrés et des immigrés des pays tiers sont issues d'IVQ ; ** celles des nouveaux migrants sont issues d'Elipa.

Lecture : 52 % des nouveaux migrants sont des femmes et 48 % sont des hommes.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (IVQ), Insee, 2011.

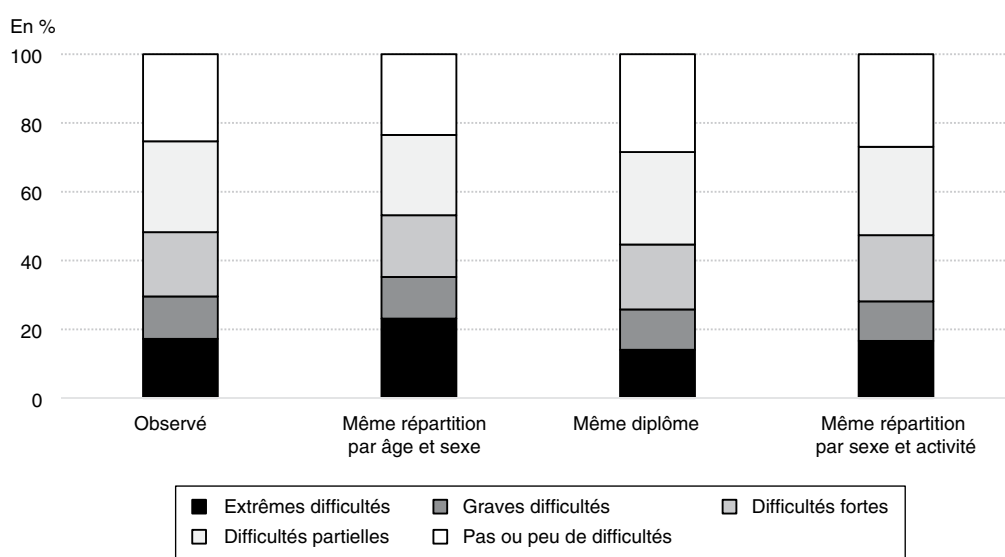
supérieur. En outre, seulement près d'un nouveau migrant sur quatre a été scolarisé ou a suivi des études ; une grande majorité d'entre eux a ainsi un diplôme étranger (Domergue, 2012). À l'opposé, la plupart des non-immigrés ont obtenu leur diplôme en France. Les nouveaux migrants sont aussi sous-représentés parmi les personnes en cours d'études et les personnes en emploi au moment de l'enquête ; leur taux de chômage est deux fois plus élevé que celui des

non-immigrés (respectivement 10 % et 21 %). La part des personnes au foyer est largement supérieure ; par contre, la part des autres inactifs, composés essentiellement de retraités, est très faible pour les nouveaux migrants en raison de leur structure par âge.

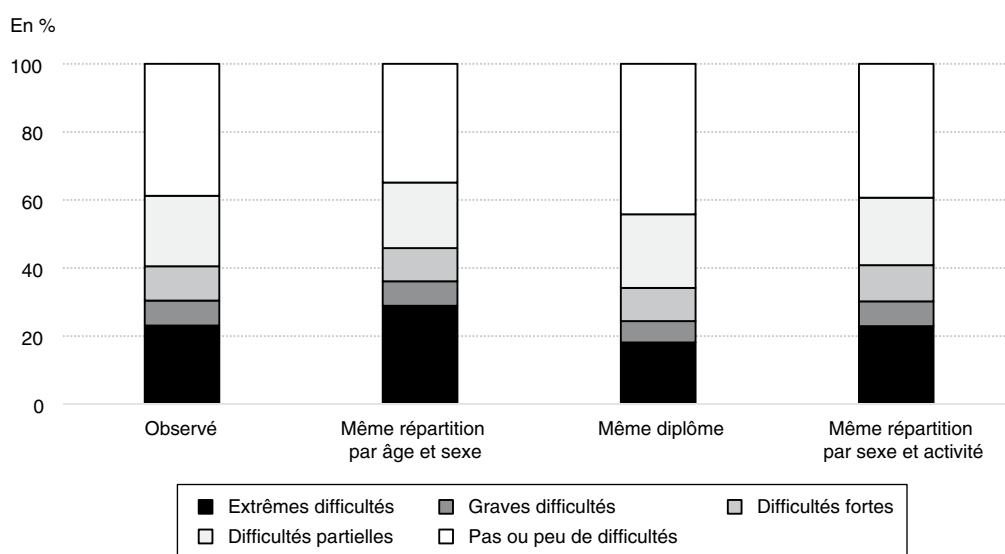
Ces caractéristiques ne sont pas toutes associées de la même façon aux compétences à l'oral et à l'écrit des nouveaux migrants (figure II).

Figure II
Performances des nouveaux migrants s'ils avaient la même structure que les non-immigrés selon plusieurs critères

A- En compréhension orale



B- En compréhension écrite



Lecture : 17 % des nouveaux migrants n'ont pas pu réaliser l'exercice de compréhension orale. Cette proportion s'élèverait à 23 % s'ils avaient eu la même répartition par âge et par sexe que les non-immigrés.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (IVQ), Insee, 2011.

En particulier, leur structure par âge, avec une part plus élevée de jeunes générations serait plutôt en faveur de meilleures performances écrites et orales. Ainsi, s'ils étaient distribués par âge et sexe de la même façon que les non-immigrés, la part de nouveaux migrants ne pouvant réaliser les exercices serait de 23 % à l'oral et 29 % à l'écrit, contre respectivement 17 % et 23 % mesurés. À l'inverse, à répartition de diplôme identique à celle des non-immigrés, leurs performances seraient supérieures à celles mesurées ; elles resteraient toutefois nettement inférieures à celles des non-immigrés. Les proportions de personnes avec des difficultés extrêmes à l'oral s'élèveraient à 14 % et 18 % à l'écrit. À un niveau intermédiaire, la situation différentielle des nouveaux migrants par rapport à l'activité ne modifie qu'à la marge leurs performances : la forte surreprésentation de personnes au foyer chez les nouveaux migrants est compensée par une forte sous-représentation des autres inactifs, deux sous-populations pour lesquelles les compétences sont les plus faibles.

Des caractéristiques spécifiques aux personnes immigrées

Les personnes immigrées présentent, par rapport aux non immigrées, des caractéristiques qui sont spécifiques au fait d'être arrivées en France après leur naissance, de ne pas être, dans la plupart des cas⁶, de nationalité française et de n'avoir pas nécessairement parlé le français pendant leur enfance. Contrairement aux immigrés des pays tiers, la plupart des nouveaux migrants sont arrivés en France à un âge adulte. Or les personnes nées à l'étranger et arrivées en France après l'âge de 10 ans ont de moins bonnes compétences que les autres personnes (Place et Vincent, 2009). À répartition par âge d'arrivée en France identique à celle des immigrés des pays tiers, leurs performances globales à l'oral et à l'écrit seraient nettement meilleures (figure III). Il en est de même pour la nationalité : ayant obtenu leur premier titre de séjour trois ans auparavant, une très faible part des nouveaux migrants (3 %) ont acquis la nationalité française contre 39 % de l'ensemble des immigrés des pays tiers interrogés dans *IVQ*. Avec cette même proportion, la part de nouveaux migrants n'ayant pu réaliser les exercices serait plus faible qu'observée et, inversement, la part de ceux ayant les meilleures performances serait plus élevée. Le fait qu'il y ait plus d'Asiatiques parmi les nouveaux migrants est également un facteur qui augmente l'écart avec les immigrés des pays tiers. Les nouveaux migrants disposent par contre d'un certain avantage quant

à la langue parlée pendant l'enfance : 31 % d'entre eux parlaient le français au cours de leur enfance, bien plus que les immigrés des pays tiers (18 %). Plus que la nationalité, la langue parlée dans l'enfance est déterminante pour l'aisance en français (Le Quentrec-Creven, 2011). À même langue parlée dans l'enfance que les immigrés des pays tiers, leur réussite serait un peu moins importante, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Expliquer les performances moindres des nouveaux migrants : plus que la nationalité, la faible aisance en français et l'absence d'apprentissage de la lecture et de l'écriture

Mises à part la structure par âge des nouveaux migrants (plus jeunes) et la langue parlée pendant l'enfance (plus souvent le français), les nouveaux migrants cumulent des caractéristiques plutôt défavorables à de bonnes performances telles que le fait d'être enquêté en langue étrangère, de vivre dans des hébergements collectifs, d'être moins souvent diplômés et moins bien diplômés. De plus, étant dans les premières années de leur processus d'intégration, certaines de leurs caractéristiques spécifiques, comme vu précédemment pour la nationalité, sont associées à de plus faibles performances à l'oral et à l'écrit. Une modélisation permet d'analyser leurs performances en tenant compte de ces divers effets.

Les performances sont mesurées à partir d'exercices, sur une échelle de 0 à 18 points pour l'oral et de 0 à 23 points pour l'écrit. Les situations d'extrêmes difficultés, c'est-à-dire lorsque les exercices n'ont pas pu être réalisés (voir plus haut) sont comptabilisées à part. On estime séparément la probabilité d'avoir des difficultés extrêmes et celle d'avoir de bonnes performances (plus de 80 % de réussite aux exercices), deux situations opposées qui peuvent être associées à des caractéristiques différentes. Les estimations sont également menées de façon séparée pour l'oral et pour l'écrit, car il est possible que les performances orales ou écrites ne soient pas associées de façon unique aux mêmes caractéristiques. Pour cela, plusieurs modélisations logistiques sont mises en œuvre. Dans une spécification de base (modèles A), seules

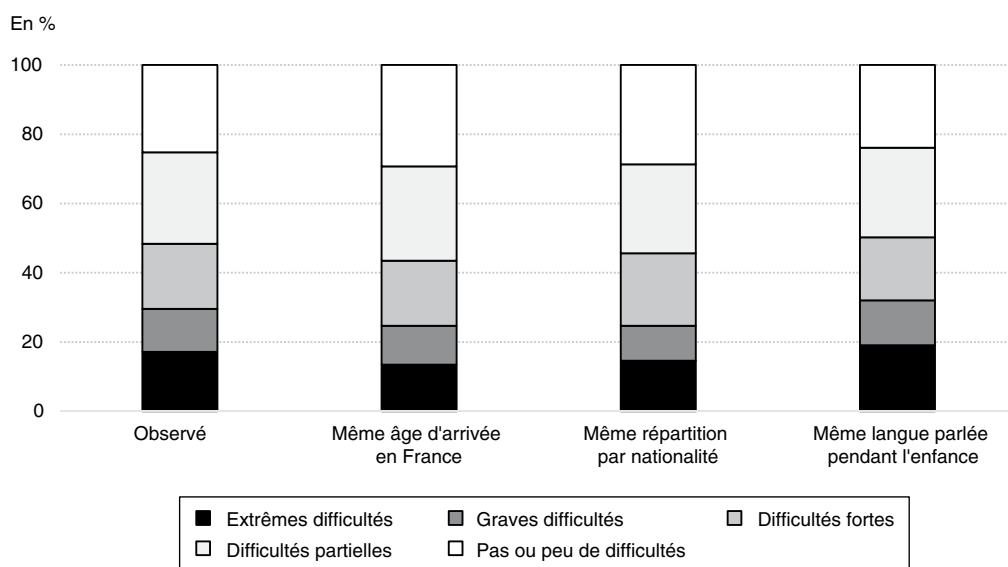
6. Il est possible d'être non-immigré et de nationalité étrangère. C'est notamment le cas des fils et filles d'étrangers, nés en France et qui n'ont pas encore demandé (ou obtenu) la nationalité française.

les variables sociodémographiques observables dans la population générale (sexe, âge, diplôme le plus élevé) et celles généralement utilisées pour expliquer les compétences en français (âge d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, scolarisation ou études en France) sont prises en compte. Puis, pour évaluer l'impact des effets de structure, on introduit les variables spécifiques aux immigrants : âge d'arrivée en France, motif

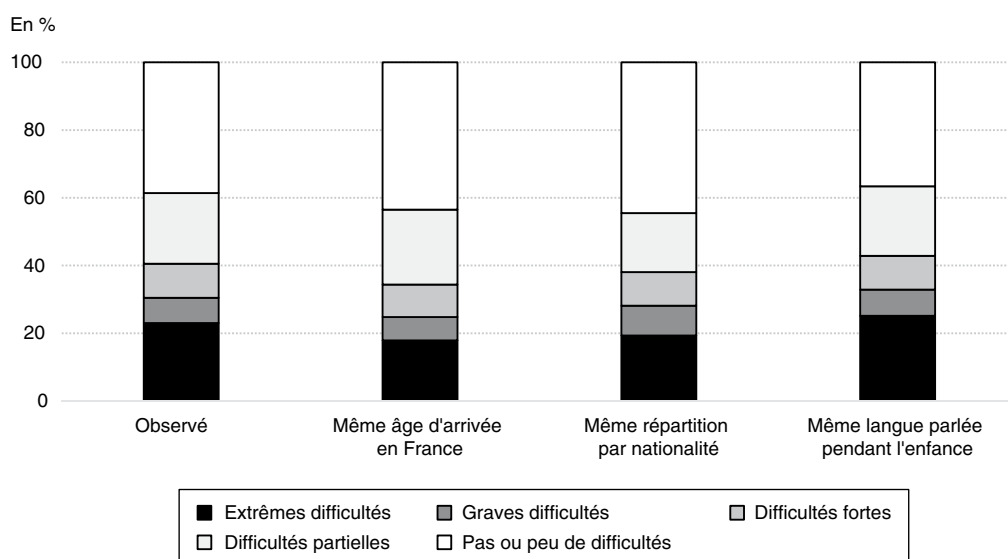
administratif d'admission au séjour, nationalité (modèles B). Dans une dernière étape, on introduit une série de variables permettant de tenir compte de la maîtrise de la langue française (modèles C). Une partie des nouveaux migrants de l'enquête *Elipa* ont été interrogés dans une langue étrangère ; l'évaluation de leurs compétences à l'oral et à l'écrit permet de savoir s'ils sont en capacité de se « débrouiller » seuls en

Figure III
Performances des nouveaux migrants s'ils avaient la même structure que les immigrants des pays tiers selon plusieurs critères

A- En compréhension orale



B- En compréhension écrite



Lecture : 17 % des nouveaux migrants n'ont pas pu réaliser l'exercice de compréhension orale. Cette proportion s'élèverait à 13 % s'ils avaient eu la même répartition par âge d'arrivée en France que les immigrants des pays tiers.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (IVQ), Insee, 2011.

France à partir de supports en français. Ainsi, un nouveau migrant ne maîtrisant pas le français est susceptible de ne pas réaliser les exercices alors qu'il en aurait peut-être été capable dans sa langue d'origine. La prise en compte d'indicateurs de maîtrise de la langue française est ainsi indispensable pour comprendre les performances des nouveaux migrants. Quatre indicateurs associés à la connaissance du français sont retenus : la langue parlée pendant l'enfance, la langue de l'entretien de l'enquête, l'aisance en français (lu, écrit, parlé) à l'arrivée en France et en 2013.

Les premières estimations (tableau 4, modèles A) mettent en évidence le rôle crucial (et attendu) de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : ne jamais avoir appris à lire ou à écrire est le facteur le plus significativement associé aux situations d'extrêmes difficultés (colonnes « Oral faible » et « Écrit faible » du tableau 4). Le risque d'être dans l'impossibilité de réaliser les exercices à l'oral est environ 10 fois plus élevé pour une personne n'ayant jamais eu cet apprentissage que pour un nouveau migrant qui a eu cet apprentissage avant l'âge de 7 ans. De fait, environ 4 % des nouveaux migrants n'ont jamais appris à lire ni à écrire. Ce trait particulier, qui implique à l'évidence de grosses difficultés à l'oral, joue encore plus à l'écrit. L'absence de diplôme (ou seulement un diplôme du niveau de l'éducation primaire) est également associée avec une probabilité plus élevée d'avoir de faibles performances à l'oral (3 fois plus que les personnes diplômées du supérieur), cette association étant, logiquement, encore plus marquée pour l'écrit (4,4 fois plus). Il ne semble pas y avoir de différence significative entre les femmes et les hommes.

Enfin, les *odds ratios* de l'extrême difficulté apparaissent croissants avec les tranches d'âge, à l'oral comme à l'écrit. Les bonnes performances n'apparaissent en revanche pas aussi associées à l'âge. Globalement, ce sont les mêmes caractéristiques qui sont les plus associées aux performances, mais de façon plus marquée pour l'écrit que pour l'oral.

Avec la prise en compte des variables spécifiques aux immigrés (tableau 4, modèles B), les situations de difficultés extrêmes apparaissent encore plus associées avec le fait de ne pas avoir appris à lire et à écrire. Le lien à cette caractéristique paraît être mieux isolé. Cette spécification fait apparaître l'importance de la variable de nationalité, tant pour les difficultés extrêmes que pour les bonnes performances,

mais plus marquée pour l'oral que pour l'écrit. Toutes choses égales par ailleurs, les Asiatiques sont les personnes les plus en difficultés : ils ont une probabilité 30,2 fois plus élevée à l'oral et 9,1 fois plus élevée à l'écrit que les Africains subsahariens (pays anciennement sous administration française) de ne pas réaliser les exercices. À l'inverse, les personnes originaires d'Afrique subsaharienne ont plus de chances d'avoir de bonnes performances. Par ailleurs, l'arrivée en France à un âge adulte augmente fortement le risque de se trouver en extrêmes difficultés à l'oral et encore plus à l'écrit. Le motif du titre d'admission détermine des différences plus faibles. En comparaison des personnes admises en tant que membres de familles françaises, celles venues dans le cadre du regroupement familial ont les probabilités les plus fortes d'être en fortes difficultés (*odds ratios* de 2,8 à l'oral et 1,6 à l'écrit). Par contre, les nouveaux migrants venus en France en tant que membre de familles françaises ou avec un titre « lien personnel et familial » ont plus fréquemment de bonnes performances à l'oral comme à l'écrit.

L'ajout de variables indicatrices de la maîtrise de la langue française apporte plusieurs éclairages (tableau 4, modèles C). Tout d'abord – et en toute logique – l'aisance en français en 2013 et la langue de passation du questionnaire, qui illustrent la connaissance du français au moment de l'enquête, sont les plus fortement associées aux performances à l'oral et à l'écrit, aussi bien pour les difficultés extrêmes que pour les bonnes performances. Le risque d'être dans l'impossibilité de réaliser les exercices est environ 30 fois plus élevé à l'oral et 19 fois plus élevé à l'écrit lorsque le nouveau migrant a une aisance faible en français au moment de l'enquête. Ces valeurs sont respectivement de 10 et 7 pour la langue étrangère comme langue d'interview. Être en extrêmes difficultés apparaît essentiellement associé aux compétences linguistiques du nouveau migrant et à sa non-maîtrise du français. L'absence d'apprentissage de la lecture et de l'écriture reste significativement associée aux faibles performances (encore plus à l'écrit qu'à l'oral), mais les valeurs des *odds ratios* ont considérablement diminué pour les difficultés extrêmes (3,0 à l'oral et 14,4 à l'écrit). Il en est de même pour la nationalité, toujours significative, mais dont le rôle diminue fortement avec l'introduction des indicateurs de maîtrise du français. De manière générale, la prise en compte de ces variables modifie à la baisse les *odds ratios* de l'ensemble des autres variables, sans toutefois remettre en cause leur significativité.

Tableau 4

Effet des variables explicatives sur le risque d'être en extrêmes difficultés et la probabilité de réussite à l'oral et à l'écrit

	Modèles A (Variables explicatives population générale)				Modèles B (Modèles A + variables explicatives immigrés - sauf aisance en français)				Modèles C (Modèles B + variables explicatives aisance en français)			
	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort
Sexe												
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	1,52	1,39	0,61	0,72	1,46	1,31	0,59	0,73	1,38	1,16	0,62	0,80
Âge en 2013												
De 18 à 29 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 30 à 39 ans	0,86	1,07	1,19	0,93	1,00	1,13	1,05	0,88	1,07	1,32	1,01	0,82
De 40 à 49 ans	0,98	1,13	1,31	0,97	1,16	n.s.	1,01	0,82**	1,50	2,02	n.s.	n.s.
50 ans et plus	2,34	2,41	0,88	0,56	2,36	2,89	0,78	0,53	2,14	3,19	0,84	0,51
Diplôme le plus élevé obtenu												
Aucun diplôme ou primaire	2,97	4,44	0,46	0,22	3,81	5,28	0,43	0,20	2,53	3,16	0,57	0,30
Secondaire	1,61	1,86	0,74	n.s.	1,61	1,90	0,71	n.s.	1,71**	1,92	0,75*	0,49
Supérieur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Âge d'apprentissage de la lecture et de l'écriture												
<= 7 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
> 7 ans	1,28	1,81	0,52	n.s.	1,31	1,95	0,50	n.s.	1,09	1,62	n.s.	n.s.
Jamais	10,14	50,80	0,11	n.s.	29,67	80,13	0,08	n.s.	3,00	14,36	0,34	n.s.
A été scolarisé, a fait ses études en France												
Oui	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Non	2,62	2,32	0,44	0,64	1,90	1,58	0,52	0,81	1,55	1,14	0,59	n.s.
Type de logement												
Logement personnel	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Hébergé	1,44	1,42	1,07	1,02	1,56	1,43	1,04	1,01	1,57	1,42	1,08	1,05
Situation transitoire	1,09**	1,31	0,71	0,71	1,39**	1,60	0,59	0,66	n.s.	1,32**	0,64	0,72
Situation financière												
Pas de problèmes financiers	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Finances moyennes	1,48	n.s.	0,90**	0,91	1,39	n.s.	0,89	0,96	1,17	1,05	0,90	n.s.
Difficultés financières	1,90	1,40	0,88	n.s.	1,35	1,14**	n.s.	1,07	1,66	1,50	n.s.	n.s. →

Tableau 4 (suite)

	Modèles A (Variables explicatives population générale)				Modèles B (Modèles A + variables explicatives immigrés - sauf aisance en français)				Modèles C (Modèles B + variables explicatives aisance en français)			
	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort
	Variables explicatives											
Âge d'arrivée en France												
Moins de 18 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 18 à 29 ans	4,47	10,84	0,64	0,46	0,64	0,64	0,46	0,46	2,73	7,75	0,86	0,60
30 ans et plus	5,71	8,62	0,74**	0,53	0,74**	0,53	0,53	0,53	3,54	5,45	1,02	0,70
Titre d'admission au séjour												
Migration de travail	1,35	1,34	0,91*	0,85	0,91*	0,85	0,85	0,85	1,13	1,25	n.s.	0,84
Membres de familles françaises (dont conjoints)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Regroupement familial	2,77	1,61	0,75	0,60	0,75	0,60	0,60	0,60	1,72	1,02	0,83**	0,66
Liens personnels et familiaux et autres titres	1,20	1,04	1,06	1,01	1,06	1,01	1,01	1,01	1,53*	1,28	0,97	0,91
Réfugiés et apatrides	2,00	n.s.	0,70	0,56	0,70	0,56	0,56	0,56	2,19	n.s.	0,74	0,58
Nationalité en 2013												
Française	n.s.	n.s.	0,55	0,87	0,55	0,87	0,87	0,87	n.s.	0,54	0,76*	n.s.
Autre Europe	7,09	3,10	0,54	0,60	0,54	0,60	0,60	0,60	n.s.	0,25	1,40	2,34
Maghreb	2,56	n.s.	0,43	n.s.	0,43	n.s.	n.s.	n.s.	1,11	0,61	0,57	1,01
Afrique subsaharienne	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre Afrique	4,59	2,81	0,44	0,54	0,44	0,54	0,54	0,54	2,06	1,13	0,60	0,88
Asie	30,18	9,10	0,13	0,22	0,13	0,22	0,22	0,22	3,09	0,53	0,44	1,05
Amérique et Océanie	0,31	0,26	0,98	1,33	0,98	1,33	1,33	1,33	0,11	0,06	1,53	2,93 →

Tableau 4 (suite)

	Modèles A (Variables explicatives population générale)				Modèles B (Modèles A + variables explicatives immigrés - sauf aisance en français)				Modèles C (Modèles B + variables explicatives aisance en français)			
	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort	Oral faible	Écrit faible	Oral fort	Écrit fort
Variables explicatives												
Langue parlée pendant l'enfance												
<i>Le français uniquement</i>									Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Le français et une autre langue									1,58	1,25	0,57	0,77
Autre langue uniquement									1,01	n.s.	0,56	0,69
Langue d'interview												
<i>En français (ou principalement en français)</i>									Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
En langue étrangère									10,32	7,36	0,33	0,43
Aisance en français (lu, écrit, parlé) à l'arrivée en France												
Aisance faible									0,80*	1,40	n.s.	0,71
Aisance moyenne									0,56	1,29	1,09**	0,70
<i>Aisance fluide</i>									Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Aisance en français (lu, écrit, parlé) en 2013												
Aisance faible									29,92	18,88	0,09	0,19
Aisance moyenne									n.s.	7,76	0,46	0,35
<i>Aisance fluide</i>									Ref.	Ref.	Ref.	Ref.

Note : Par défaut, les coefficients sont significatifs au seuil de 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; n.s. non significatif.
 Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.
 Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2013.

Plus que la nationalité, c'est surtout l'aisance en français puis, dans un second temps, l'âge d'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui expliquent essentiellement les performances des nouveaux migrants à l'oral et à l'écrit. Ces modèles confirment le fait que les performances mesurées à partir des exercices sont, en ce qui concerne les nouveaux migrants, une mesure mêlée de leurs compétences mais aussi de leur niveau d'aisance en français.

Une rétropolation pour évaluer les progrès des nouveaux migrants

Dans cette dernière partie, on s'intéresse à la question importante de l'évolution des compétences à l'oral et à l'écrit des nouveaux migrants. Les travaux sur les données de l'enquête *Elipa* de 2010 et 2013 font apparaître une progression assez conséquente de la maîtrise du français, mais sur la seule base d'auto-évaluations (Jourdan, 2014b). *Elipa* ne mesure en effet les compétences par des exercices qu'à la troisième et dernière interrogation, en 2013. L'idée est maintenant d'exploiter la forte corrélation entre les résultats aux exercices et la maîtrise du français et la dimension longitudinale d'*Elipa* pour estimer une évolution de ces compétences. On s'appuie sur l'évolution de la maîtrise du français et de toutes les caractéristiques explicatives des performances des nouveaux migrants entre 2010 et 2013 pour évaluer, par rétropolation, leurs niveaux de compétences à l'écrit et à l'oral en 2010.

Dans un premier temps, une régression linéaire (par la méthode des moindres carrés ordinaires) permet d'estimer une équation reliant le score (à l'oral et à l'écrit) de 2013 aux variables explicatives. Les équations pour chaque score sont ensuite utilisées pour calculer des scores rétropolés pour 2010 (en utilisant les coefficients de 2013 et les caractéristiques de 2010). La comparaison du score rétropolé 2010 et du score observé 2013 donne une mesure de l'évolution entre ces deux dates.

Dans la mesure du possible, les variables sont identiques à celles prises en compte dans les modèles C, avec quelques adaptations : d'une part, le deuxième indicateur d'aisance (lue, écrite, parlée) en français, disponible pour les années 2011 et 2013, est remplacé par le premier indicateur d'aisance en français, qui est disponible dans les trois vagues (encadré 2). Mais la part relativement élevée de nouveaux migrants en extrêmes difficultés pose un

problème particulier puisque, par construction, on ne dispose pas pour les personnes concernées de score de performance : en effet, soit il est impossible d'avoir une conversation simple en français avec la personne (compréhension orale), soit l'enquêté ne sait pas du tout lire le français (compréhension écrite). Aussi, dans un premier jeu de modèles (modèles D), toutes ces personnes se voient attribuer un score égal à zéro. Ces nouveaux migrants sont donc rapprochés des personnes ayant réalisé les exercices mais évalués en graves difficultés (de 0 à 40 % de réussite). Une telle hypothèse implique que, dans les modèles D, la comparaison des scores rétropolés 2010 aux scores observés en 2013 ne donne pas une mesure correcte de l'évolution pour les personnes n'ayant pu réaliser les exercices ; elle a l'intérêt cependant de fournir une borne inférieure de l'évolution des performances des nouveaux migrants entre le moment où ils obtiennent un premier titre de séjour et quelques années plus tard.

Les résultats de l'estimation pour les compétences à l'oral sont présentés dans le tableau 5 (ceux de l'estimation pour le score à l'écrit sont détaillés dans l'annexe 2). On estime alors les performances de 2010 en appliquant les coefficients obtenus aux caractéristiques de 2010. Avec cette estimation, la part des nouveaux migrants ayant peu ou pas de difficultés dans les compétences écrites ou orales apparaît en hausse : entre 2010 et 2013, elle passe de 2 % à 25 % à l'oral et de 17 % à 39 % à l'écrit (tableau 6). Comme attendu, la modélisation ne donne pas des résultats satisfaisants pour les nouveaux migrants aux performances plus faibles : les personnes n'ayant pas réalisé les exercices seraient plus nombreuses en 2013 qu'en 2010. Cela s'explique par une surestimation de leur score en leur attribuant un score nul en 2013. Il est donc nécessaire de fusionner l'ensemble des nouveaux migrants ayant moins de 40 % de réussite, qu'ils aient réalisé les exercices ou non. Dans ce cas, la part des personnes avec moins de 40 % de réussite, environ trois nouveaux migrants sur dix, resterait relativement stable entre 2010 et 2013.

Les résultats du modèle D suggèrent que quatre nouveaux migrants sur dix voient leurs compétences augmenter sensiblement, que ce soit à l'oral ou à l'écrit (tableau 7). Autrement dit, l'augmentation de leur score entre 2010 et 2013 leur permettrait d'accéder à un profil supérieur après quelques années en France. Rappelons qu'il s'agit bien ici d'une estimation minimale. Ce sont les nouveaux migrants qui avaient des

Tableau 5
Coefficients de l'équation du score à l'oral en 2013 (modèle D)

Variables indépendantes ^(a)	Coefficient	Significativité
Constante	- 4,657	***
Score d'aisance en français à l'arrivée en France	0,082	*
Score d'aisance en français en 2013	1,066	***
Âge à l'arrivée en France	- 0,007	n.s.
Âge	- 0,041	**
Indicatrices		
<i>français parlé pendant l'enfance</i>	0,964	**
<i>français et une autre langue parlés pendant l'enfance</i>	- 0,169	n.s.
<i>interview réalisée en français</i>	2,622	***
<i>nationalité française</i>	2,016	***
<i>nationalité d'un autre pays d'Europe</i>	2,976	***
<i>nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne</i>	1,455	***
<i>nationalité d'un pays d'Afrique subsaharienne</i>	2,056	***
<i>nationalité d'un autre pays d'Afrique</i>	1,395	***
<i>nationalité d'un pays d'Amérique ou d'Océanie</i>	3,822	***
<i>a appris à lire et à écrire avant 7 ans</i>	2,642	***
<i>a appris à lire et à écrire à 7 ans ou plus</i>	2,015	***
<i>a fait ses études - au moins en partie - en France</i>	0,955	***
<i>diplômé du secondaire</i>	0,420	**
<i>diplômé du supérieur</i>	1,278	***
<i>migration professionnelle</i>	0,396	n.s.
<i>regroupement familial</i>	0,132	n.s.
<i>membre de familles françaises</i>	1,054	***
<i>titre de liens personnels et familiaux</i>	0,837	***
<i>a un logement personnel</i>	1,052	***
<i>est hébergé</i>	0,880	***
<i>homme</i>	0,798	***
<i>pas de problème financier</i>	0,419	*
<i>finances moyennes</i>	- 0,100	n.s.

Note : *** correspond à une significativité au seuil de 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; n.s. non significatif.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2013.

Tableau 6
Estimations des performances des nouveaux migrants en 2010

En %

Profil de performances	Compréhension orale		Compréhension écrite	
	2010 modèle D	2013	2010 modèle D	2013
Moins de 40 % de réussite	34	29	32	30
<i>Extrêmes difficultés, exercice impossible</i>	3	17	4	23
<i>Graves difficultés, de 0 à moins de 40 % de réussite</i>	31	12	28	7
Difficultés fortes, entre 40 et 60 % de réussite	21	19	17	10
Difficultés partielles, entre 60 et 80 % de réussite	43	27	34	21
Pas ou peu de difficultés, plus de 80% de réussite	2	25	17	39
Ensemble	100	100	100	100

Note : les personnes n'ayant pas pu passer les exercices ont un score égal à 0 point dans les modèles D.

Lecture : la part des nouveaux migrants ayant peu ou pas de difficultés à l'oral est passé de 2 % à 25 % entre 2010 et 2013 selon le modèle D.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2010, 2013.

difficultés partielles à l'écrit ou à l'oral en 2010 qui progressent le plus : 17 % avaient des difficultés partielles à l'oral et 19 % à l'écrit en 2010 et n'en ont plus ou peu en 2013, changeant ainsi de profil de performance. Une part légèrement plus importante (respectivement 40 % et 42 %) restent dans le même profil de performances.

En revanche, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, moins de deux personnes sur dix changent de profil de performances entre 2010 et 2013, se traduisant par une perte de compétences. On atteint là les limites de l'estimation : d'une part, cela illustre le problème d'attribuer un score aux personnes n'ayant pas passé les exercices ; d'autre part, le score d'aisance en français, sur lequel s'appuie en partie le modèle, est un indicateur construit à partir de questions d'auto-évaluation. Or une partie non négligeable des nouveaux migrants s'attribue un score plus faible en 2013 qu'en 2010. Dès lors, il est probable que certaines personnes interrogées deviennent plus exigeantes envers leur propre niveau en français après quelques années passées en France. D'autres rétrogradations, attribuant cette fois-ci un score négatif aux personnes pour lesquelles les exercices étaient impossibles, relativisent ce constat

(modèles E et F, voir annexe 3). La part des nouveaux migrants n'ayant pu réaliser les exercices à l'écrit ou à l'oral diminuerait bien avec le nombre d'années passées en France.

* *
*

En France, l'enquête *IVQ* a permis des avancées dans la mesure des performances des adultes. En reprenant une partie des exercices de cette enquête, l'édition 2013 de l'enquête *Elipa* mesure pour la première fois de façon précise et objective les compétences des nouveaux migrants. Les résultats des deux enquêtes ne sont pas tout à fait comparables (différences de champ et de protocole notamment). Un instrument de mesure permettant de comparer les compétences linguistiques des nouveaux migrants, des immigrés dans leur ensemble et des non-immigrés reste à construire. Cependant, on peut affirmer que les nouveaux migrants ont des performances plus faibles que les deux autres groupes. Les caractéristiques personnelles des premiers

Tableau 7
Transitions des profils de performances entre 2010 et 2013

A- En compréhension orale

En %

Profil de performances	2013				Ensemble	
	Moins de 40 % de réussite	Difficultés fortes	Difficultés partielles	Pas ou peu de difficultés		
2010 (modèle D)	Moins de 40 % de réussite	22	4	5	2	34
	Difficultés fortes	5	5	7	4	21
	Difficultés partielles	3	10	13	17	43
	Pas ou peu de difficultés	0	0	0	2	2
	Ensemble	30	19	26	25	100

B- En compréhension écrite

Profil de performances	2013				Ensemble	
	Moins de 40 % de réussite	Difficultés fortes	Difficultés partielles	Pas ou peu de difficultés		
2010 (modèle D)	Moins de 40 % de réussite	20	4	5	3	32
	Difficultés fortes	6	2	4	5	17
	Difficultés partielles	3	3	9	19	34
	Pas ou peu de difficultés	1	1	3	12	17
	Ensemble	30	10	21	39	100

Note : les personnes n'ayant pas pu passer les exercices ont un score égal à 0 point dans le modèle D.

Lecture : 17 % des nouveaux migrants avaient des difficultés partielles en compréhension orale en 2010 et n'avaient plus ou pas de difficultés en 2013.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2010, 2013.

– moins diplômés, plus fréquemment au foyer, etc. – expliquent en partie ces moins bonnes performances. En tenant compte de ces caractéristiques, l'âge de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (quand cet apprentissage a eu lieu) apparaît comme un déterminant important des bonnes performances des nouveaux migrants. L'enquête *Elipa* permet aussi d'établir et de quantifier le fait que pour au moins quatre nouveaux migrants sur dix, les performances s'améliorent sensiblement, tant à l'oral qu'à l'écrit, au cours des trois premières années suivant la première observation.

L'accélération des flux migratoires depuis le début des années 2000, notamment vers les pays de l'OCDE (OCDE, ONU, 2013 ; N°Semi,

2014), et plus encore la crise des réfugiés constatée depuis 2014, avec un point culminant à l'automne 2015 (Eurostat, 2016), ont suscité des travaux, des recommandations, des évolutions en matière de politiques publiques dirigées vers les nouveaux migrants. Parmi celles-ci figurent des programmes pour l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et une insertion rapide dans le marché du travail (OCDE, 2016). Les analyses basées sur l'enquête *Elipa* confirment la pertinence de ces politiques tout en mettant en garde sur les difficultés intrinsèques aux nouveaux migrants pour acquérir rapidement les compétences linguistiques utiles à leur intégration. Elles soulignent aussi tout l'intérêt de disposer de données permettant l'étude de certains aspects de leur intégration. □

BIBLIOGRAPHIE

Akgüç M. (2014), *Do Visas Matter ? Labor Market Outcomes of Immigrants in France by Visa Classes at Entry*, Society of Labor Economists Conference.

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. et équipe TeO (2010), *Trajectoires et Origines : Enquête sur la diversité des populations en France, premiers résultats*, Document de travail Ined, n° 168.

Bechichi N., Bouvier G., Brinbaum Y. et Lê J. (2016), « Maîtrise de la langue et emploi des immigrés : quels liens ? », *Emploi, chômage, revenus du travail, Insee Références*, pp. 35-47.

Becker G. S. (1964), *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, NBER, Columbia University Press.

Bouvier G. et Coirier E. (2016), « L'acquisition de la nationalité française des immigrés : quels déterminants ? », *Infos migrations*, n° 85.

Bouvier G., Domergue F. et Jourdan V. (2015), « La sortie de champ de l'enquête Elipa : la mesurer, la 'corriger' ? », *Journées de méthodologie statistique*.

Bouvier G. et Jourdan V. (2014), « Limitation de l'attrition, contrôle de la non réponse endogène », *Colloque francophone sur les sondages*.

Bouvier G. et Jugnot S. (2014), « Les personnes ayant des problèmes de santé ou de handicap sont plus nombreuses que les autres à faire part de comportements stigmatisants », *Économie et statistique*, n° 464-465-466, pp. 189-213.

Carliner G. (1981), « Wage differences by Language Group and the Market for Language Skills in Canada », *The Journal of Human Resources*, vol. 16, n° 3, pp. 384-399.

Chiswick B. R. et Miller P. W. (1992), « Language in the immigrant labor market », dans Chiswick B.R. (eds.) *Immigration, Language, and Ethnicity: Canada and the United States*, Washington D.C., American Enterprise Institute, pp. 229-296.

Chiswick B. R. et Miller P. W. (1995), « The endogeneity between language and earnings : international analyses », *Journal of Labor Economics*, vol. 13, n° 2, pp. 246-288.

Chiswick B. R. et Miller P. W. (2014), *International Migration and the Economics of Language*, IZA DP n° 7880.

Coirier E. (2014), « L'état de santé des nouveaux migrants », *Infos migrations*, n° 70.

Degorre A. et Murat F. (2009), « La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique », *Économie et statistique*, n° 424-425, pp. 3-30.

Domergue F. (2012), « Diplômes et formations professionnelles des nouveaux migrants », *Infos migrations*, n° 37.

Domergue F. et Jourdan V. (2012a), « L'intégration sur le marché du travail des signataires du Contrat d'accueil et d'intégration en France

en 2009 », *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références, pp. 29-42.

Domergue F. et Jourdan V. (2012b), « Le contrôle de l'attrition entre les deux premières vagues d'Elipa 2010-2011 », *Journées de méthodologie statistique*.

Dos Santos M. D. et Wolff F.-C. (2011), « Human capital background and the educational attainment of second-generation immigrants in France », *Economics of Education Review*, vol. 30, n° 5, pp. 1085-1096.

Dumont J.-C. et Monso O. (2007), « Adéquation entre formation et emploi : un défi pour les immigrés et les pays d'accueil », *Perspectives des migrations internationales*, OCDE.

Dustmann C. (1994), « Speaking fluency, writing fluency and earnings of migrants », *Journal of Population Economics*, vol. 7, pp. 133-356.

Dustmann C. et Fabbri F. (2003), « Language Proficiency and Labour Market Performance of Immigrants in the UK », *Economic Journal*, vol. 113, n° 489, pp. 695-717.

Eurostat (2016), *Asylum quarterly report*, Rapport du 21 septembre 2016.

Fougère D. et Safi M. (2005), « L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés ? », *France, portrait social*, pp. 163-184.

Givord P. (2010), *Méthodes économétriques pour l'évaluation de politiques publiques*, Document de travail Insee, n° G2010/08.

Insee (2012), « Immigrés et descendants d'immigrés en France », *Insee Références*.

Jonas N. (2012), « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », *Insee Première*, n° 1426.

Jonas N., Lebrère A., Pommier P. et Trosseille B. (2013), « Mesurer les compétences des adultes : comparaison de deux enquêtes », *Insee Analyses*, n° 13.

Jourdan V. (2011), « 2008 : portrait des femmes immigrées – Origines, fécondité, éducation, activité », *Revue Diversité « Femmes dans l'immigration »*, Hors-série n° 13, pp. 21-30.

Jourdan V. (2012), « Le logement des nouveaux migrants », *Infos migrations*, n° 36.

Jourdan V. (2014b), « Elipa 2013 : les premiers résultats », *Infos migrations*, n° 72-73.

Jourdan V. (2014a), « Les conditions de logement des nouveaux migrants changent et s'améliorent la première année », *Infos migrations*, n° 74.

Jourdan V. (2015), « Les premières années en France des réfugiés », *Infos migrations*, n° 80-81.

Jourdan V., Le Quentrec-Creven G. et Mainguené A. (2014), « D'une source à l'autre, mesurer les compétences des nouveaux migrants », *Colloque francophone sur les sondages*.

Le Quentrec-Creven G. (2011), « L'aisance en français des primo-arrivants », *Infos migrations*, n° 28.

Le Quentrec-Creven G. (2014a), « De la formation linguistique à l'intégration des nouveaux migrants ? », *Actes du XVIIe colloque international de l'Aidelf*.

Le Quentrec-Creven G. (2014b), « Les compétences des immigrés », *Infos migrations*, n° 65.

Le Quentrec-Creven G. (2014c), « Les difficultés des immigrés à l'écrit », *Infos migrations*, n° 68.

Lee E. S. (1966), « A Theory of Migration », *Demography*, vol. 3, n° 1, pp. 47-57.

Monso O. et Gleizes F. (2009), « Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première*, n° 1262.

Mounaouar L. (2015), « Les réfugiés : des origines très diverses, des difficultés en français », *Infos migrations*, n° 78.

Murat F. et Rocher T. (2009), « Création d'un score global dans le cadre d'une épreuve adaptative », *Économie et statistique*, n° 424-425, pp. 149-178.

N'Semi N. (2014), « Aperçu sur les migrations mondiales en 2013 », *Infos migrations*, n° 63.

OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 – Premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, OCDE.

OCDE (2014), *Migrants' skills : use, mismatch and labour market outcomes. A first exploration*

of the international survey of adult skills (Piaac), Working Party on Migration, OCDE.

OCDE (2016), *Les clés de l'intégration : les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*, OCDE, Paris, 78 p.

OCDE, ONU (2013), *World Migration in Figures : A joint contribution by UN-DESA and the OECD to the United Nations High-Level Dialogue on Migration and Development*.

Place D. et Vincent B. (2009), « L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômes et les compétences », *Économie et statistique*, n° 424-425, pp. 125-147.

Régnard C. et Domergue F. (2011), « Les nouveaux migrants en 2009 », *Infos migrations*, n° 19.

Robin J. (2012), *Mesure et facteurs explicatifs du déclassement*, Document de travail DSED.

ANNEXE 1

LISTE DES STRATES POUR LE MATCHING

Numéro de la strate	Langue parlée pendant l'enfance	Âge	Statut d'activité	Diplôme	Sexe	Effectifs IVQ	Effectifs Elipa
1	Français	20-29	Actif	Sans diplôme-CEP	F	1	12
2	Français	20-29	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	H	2	24
3	Français	20-29	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	3	52
4	Français	20-29	Actif	Études supérieures	H	3	10
5	Français	20-29	Actif	Études supérieures	F	1	17
6	Français	20-29	Inactif	Sans diplôme-CEP	F	1	9
7	Français	30-39	Actif	Sans diplôme-CEP	F	1	24
8	Français	30-39	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	H	2	84
9	Français	30-39	Actif	Études supérieures	H	7	55
10	Français	30-39	Actif	Études supérieures	F	3	71
11	Français	30-39	Inactif	Sans diplôme-CEP	F	1	6
12	Français	30-39	Inactif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	2	13
13	Français	30-39	Inactif	Études supérieures	F	1	27
14	Français	40 ou plus	Actif	Sans diplôme-CEP	H	1	22
15	Français	40 ou plus	Actif	Sans diplôme-CEP	F	1	21
16	Français	40 ou plus	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	H	1	25
17	Français	40 ou plus	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	3	42
18	Français	40 ou plus	Inactif	Études supérieures	H+F	2	6
19	Autre	20-29	Actif	Jamais scolarisé	H	1	2
20	Autre	20-29	Actif	Sans diplôme-CEP	H	2	23
21	Autre	20-29	Actif	Sans diplôme-CEP	F	3	21
22	Autre	20-29	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	H	7	46
23	Autre	20-29	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	9	32
24	Autre	20-29	Actif	Études supérieures	H	1	16
25	Autre	20-29	Actif	Études supérieures	F	4	34
26	Autre	20-29	Inactif	Jamais scolarisé	F	1	2
27	Autre	20-29	Inactif	Sans diplôme-CEP	F	8	16
28	Autre	20-29	Inactif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	4	25
29	Autre	20-29	Inactif	Études supérieures	F	1	23
30	Autre	30-39	Actif	Sans diplôme-CEP	H	15	57
31	Autre	30-39	Actif	Sans diplôme-CEP	F	7	50
32	Autre	30-39	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	H	11	94
33	Autre	30-39	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	8	63
34	Autre	30-39	Actif	Études supérieures	H	5	75
35	Autre	30-39	Actif	Études supérieures	F	5	102
36	Autre	30-39	Inactif	Sans diplôme-CEP	F	10	10
37	Autre	30-39	Inactif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	7	29
38	Autre	30-39	Inactif	Études supérieures	F	2	35
39	Autre	40 ou plus	Actif	Jamais scolarisé	F	1	2
40	Autre	40 ou plus	Actif	Sans diplôme-CEP	H	10	22
41	Autre	40 ou plus	Actif	Sans diplôme-CEP	F	7	14
42	Autre	40 ou plus	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	H	4	43
43	Autre	40 ou plus	Actif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	5	44
44	Autre	40 ou plus	Actif	Études supérieures	H	2	21
45	Autre	40 ou plus	Actif	Études supérieures	F	2	27
46	Autre	40 ou plus	Inactif	Sans diplôme-CEP	F	4	7
47	Autre	40 ou plus	Inactif	BEPC-CAP-BEP-Bac	F	3	8

Note 1 : il s'agit des effectifs sans pondération.

Note 2 : la strate n°18 correspond à la fusion de deux strates pour disposer d'un effectif suffisant pour un échantillonnage sans remise.
Champ : France métropolitaine, personnes de 20 à 65 ans, immigrées en provenance des pays tiers à l'EEE et à la Suisse, présentes en France depuis au moins 3 ans et au plus 9 ans, vivant en ménages ordinaires et ayant répondu à l'enquête en français (statut d'activité, nationalité, durée de présence en France et diplôme connus).

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2013 ; enquête Information et vie quotidienne (IVQ), Insee, 2011.

COEFFICIENTS DE L'ÉQUATION DU SCORE À L'ÉCRIT EN 2013 (MODÈLE D)

	Coefficient	Significativité
Constante	- 4,264	***
Score d'aisance en français à l'arrivée en France	0,498	***
Score d'aisance en français en 2013	1,654	***
Âge à l'arrivée en France	0,073	**
Âge	- 0,150	***
Indicatrices		
<i>français parlé pendant l'enfance</i>	1,296	**
<i>français et une autre langue parlés pendant l'enfance</i>	0,300	n.s.
<i>interview réalisée en français</i>	3,472	***
<i>nationalité française</i>	- 1,018	n.s.
<i>nationalité d'un autre pays d'Europe</i>	2,308	***
<i>nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne</i>	- 1,047	***
<i>nationalité d'un pays d'Afrique subsaharienne</i>	- 1,559	***
<i>nationalité d'un autre pays d'Afrique</i>	- 1,880	***
<i>nationalité d'un pays d'Amérique ou d'Océanie</i>	2,652	***
<i>a appris à lire et à écrire avant 7 ans</i>	3,696	***
<i>a appris à lire et à écrire à 7 ans ou plus</i>	1,527	**
<i>a fait ses études - au moins en partie - en France</i>	0,652	**
<i>diplômé du secondaire</i>	2,089	***
<i>diplômé du supérieur</i>	3,522	***
<i>migration professionnelle</i>	0,010	n.s.
<i>regroupement familial</i>	0,047	n.s.
<i>membre de familles françaises</i>	0,607	*
<i>titre de liens personnels et familiaux</i>	0,870	**
<i>a un logement personnel</i>	0,811	*
<i>est hébergé</i>	0,611	n.s.
<i>homme</i>	0,554	**
<i>pas de problème financier</i>	- 0,132	n.s.
<i>finances moyennes</i>	- 0,207	n.s.

Note : *** correspond à une significativité au seuil de 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; n.s. non significatif.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2013.

ANNEXE 3

RÉTROPOLATIONS ALTERNATIVES POUR MIEUX TENIR COMPTE DES PERSONNES N'AYANT PU RÉALISER LES EXERCICES EN 2013

Une des spécificités des nouveaux migrants interrogés dans l'enquête *Elipa* en 2013 est leur importance relative dans l'impossibilité de réaliser les exercices pour mesurer leurs performances : 17 % à l'oral et 23 % à l'écrit. Or, afin de mesurer, par rétropolation, le score qu'ils auraient obtenu quelques années auparavant (en 2010), il est nécessaire, pour le modèle économétrique utilisé, de disposer d'une variable quantitative, et donc d'attribuer un score à ces personnes.

Les modèles D (Tableaux 6 et 7) reposent sur l'hypothèse que ce score est nul. Dans ce cas, les nouveaux migrants sont assimilés aux personnes sachant lire ou parler suffisamment le français pour réaliser l'ensemble des exercices, mais dont le score est nul. En quelque sorte, leur score est surévalué et l'indicateur mesure, sous cette condition, une évolution minimale des nouveaux migrants.

D'autres modèles alternatifs sont conduits en attribuant cette fois-ci un score négatif pour les nouveaux migrants, de manière à contourner cette surestimation. Si une telle approche est séduisante, elle n'est pas directement opérationnelle. L'attribution d'un score ne peut être qu'arbitraire. De façon évidente une telle analyse de l'évolution des performances écrite et orale des nouveaux migrants ne saurait aboutir à une mesure d'une évolution entre 2010 et 2013, mais seulement à

une analyse de l'ordre de grandeur de cette évolution.

Les modèles E attribuent arbitrairement un score de - 5 points à tous les nouveaux migrants pour lesquels les exercices étaient impossibles. Les modèles F attribuent à ces personnes l'opposé du score maximal qu'il est possible d'atteindre, soit - 18 points à l'oral et - 23 points à l'écrit. Ce dernier jeu de modèles fait l'hypothèse implicite que ces nouveaux migrants sont très éloignés des personnes obtenant les meilleurs scores et aurait tendance à donner une mesure d'évolution proche d'une évolution maximale.

Les modèles E présentent, comme les modèles D, des résultats contre-intuitifs, à savoir une proportion de personnes n'ayant pu réaliser les exercices supérieure en 2013 qu'en 2010 (tableau). Par contre, les modèles F estiment que la part de ces personnes a diminué entre 2010 et 2013, passant de 28 % à 17 % à l'oral et de 29 % et 23 % à l'écrit. Par ailleurs, l'évolution de la part des personnes avec de bonnes performances augmente fortement : de 10 % à 25 % à l'oral et de 19 à 39 % à l'écrit. Dans ce cas, la part des personnes ayant suffisamment progressé pour atteindre un profil de performances supérieur en 2013 qu'en 2010 concerne un peu plus de quatre nouveaux migrants sur dix. La part des personnes toujours dans le même profil s'élève à 43 % à l'oral et à 47 % à l'écrit.

Tableau
Estimations des performances des nouveaux migrants en 2010 avec des modèles alternatifs

En %

Profil de performances	Compréhension orale			Compréhension écrite		
	2010		2013	2010		2013
	modèle E	modèle F		modèle E	modèle F	
Moins de 40 % de réussite	40	48	29	39	49	30
<i>Extrêmes difficultés, exercice impossible</i>	12	28	17	11	29	23
<i>Graves difficultés, de 0 à moins de 40 % de réussite</i>	27	20	12	28	20	7
Difficultés fortes, entre 40 et 60 % de réussite	18	14	19	15	13	10
Difficultés partielles, entre 60 et 80 % de réussite	39	28	27	29	19	21
Pas ou peu de difficultés, plus de 80 % de réussite	3	10	25	17	19	39
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Note : les personnes n'ayant pas pu passer les exercices ont un score égal à - 5 points dans le jeu de modèles E et - 18 points à l'oral et - 23 points à l'écrit dans le jeu de modèles F.

Champ : France métropolitaine, population de 18 ans ou plus.

Source : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), DSED, 2010, 2013.

